

Invitation « Petits déjeuners / débat » Cabinet AdDen et Association des étudiants du Master 2 Contentieux Publics « ABJCP » – 28 février 2017

L'autorisation environnementale unique : quelles nouvelles pratiques et quels contentieux ?

Le mardi 28 février 2017, le Cabinet AdDen et l'Association des étudiants du Master 2 Contentieux Publics « ABJCP » consacrent le prochain « Petit déjeuner / débat » à l'« autorisation environnementale unique », qui viendra, pour certains projets, se substituer aux autorisations ICPE et IOTA, à compter du 1^{er} mars 2017.

Le « petit déjeuner / débat » est un cycle de conférences à l'attention des professionnels permettant d'échanger sur des sujets d'actualité autour d'une rencontre conviviale au sein des locaux de l'Université de Bordeaux.

Dispositif expérimenté dans certaines régions depuis 2014, l'« autorisation environnementale unique » sera au cœur de cette nouvelle rencontre qui aura pour objet de présenter ce nouvel instrument juridique.

Nous vous convions à ce petit déjeuner pour aborder ensemble le thème précédemment exposé :

Date et horaire :
Mardi 28 février 2017
8h30-9h00 : accueil et petit-déjeuner (salle RG – RDC)
9h00-10h30 : débat (Amphi Ellul)

Lieu :
Université de Bordeaux
Pôle Juridique et Judiciaire
Amphi Ellul – Salle RG
Place Pey Berland - Bordeaux

Animé par : **Jean-Baptiste Vila**, Maître de conférences, Université de Bordeaux et un représentant des étudiants, Association des étudiants du Master 2 Contentieux Publics « ABJCP » de l'Université de Bordeaux

Intervenants :

- ▶ **Cédric Raux**, avocat à la cour, AdDen Bordeaux Aquitaine
Propos introductifs
- ▶ **Serge Soumastre**, ancien chargé d'enseignement à l'IEP de Bordeaux et à l'Université Michel de Montaigne, président de la section Aquitaine de la Société française pour le droit de l'environnement
L'autorisation environnementale unique : une complexe simplification?

ATTENTION : nombre de places limité (réponse le vendredi 24 février 2017 au plus tard)

Merci de confirmer votre présence par mail en nous retournant le formulaire ci-après à Paola Neto par mail à paola.neto@adden.fr

Je serai présent mardi 28 février 2017 de 08h30 à 10h30

OUI

NON

ENTREPRISE / ORGANISATION.....

NOM PRENOM

FONCTION

EMAIL TELEPHONE

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....
